

Labex Med – OHM BMP

Journée Med-Energie

26 septembre 2014

Le développement de la filière bois énergie en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Évolution ou révolution attendue ?



Les énergies renouvelables au service de la planète

Présentation : Jacky PERCHEVAL – DREAL PACA

Ressources, territoires et habitats
Énergie et climat
Prévention des risques
Développement durable
Infrastructures, transports et mer

Présent
pour
l'avenir



Sommaire

1. La biomasse ... un peu d'histoire
2. Quelques points de repère
3. SRCAE et CRTE, des outils de la Transition Énergétique
4. Le schéma de raccordement des EnR (S3REnR)
5. La sécurisation électrique de l'Est PACA
6. Le développement de la filière bois-énergie en PACA
7. Le Comité Régional Biomasse PACA (CRB)
8. L'interprofession PACA
9. Des acteurs publics du développement de la filière

1. La biomasse... un peu d'histoire

Bois énergie :

- avant l'avènement des énergies fossiles, une très forte demande pour satisfaire les besoins des populations en bois de chauffage
- avant la révolution industrielle du début du 19^{ème} siècle, une exploitation intensive des forêts pour répondre aux besoins croissants de l'industrie : diminution importante de la surface forestière
- avec le développement du pétrole, du gaz et du charbon, au cours des 19^{ème} et 20^{ème} siècle, un glissement de la valorisation énergétique de la forêt en faveur d'autres valorisations qui aujourd'hui représentent la plus grande part : bois d'œuvre (ameublement, construction,...) et bois d'industrie (pâte à papier, panneaux,...)

Biogaz :

- dès 1870, apparition en Europe de moteurs alimentés au biogaz
- au cours de la 2^{ème} Guerre mondiale, des véhicules fonctionnaient au biogaz récupéré des... fumiers de ferme (moteurs à gaz) ou à partir de bois (gazogène)

2. Quelques points de repères

les principaux combustibles bois énergie

Bois bûches

PCI : 2.800 à 3.900 kWh/tonne
Humidité sur brut : 20 à 50 %
Masse volumique : 200 à 500 kg/stère



Granulés de bois

PCI : 4.500 à 4.800 kWh/tonne
Humidité sur brut : 5 à 10 %
Masse volumique : 700 à 750 kg/m³



Bois déchiqueté

PCI : 2 800 à 3 900 kWh/tonne
Humidité sur brut : 20 à 50 %
Masse volumique : 250 à 450 kg/m³



MISSION REGIONALE **BOIS ENERGIE** PACA

2. Quelques points de repères

La récolte en France et en région PACA

Récolte France 2010 : 58 000 000 m³ dont :

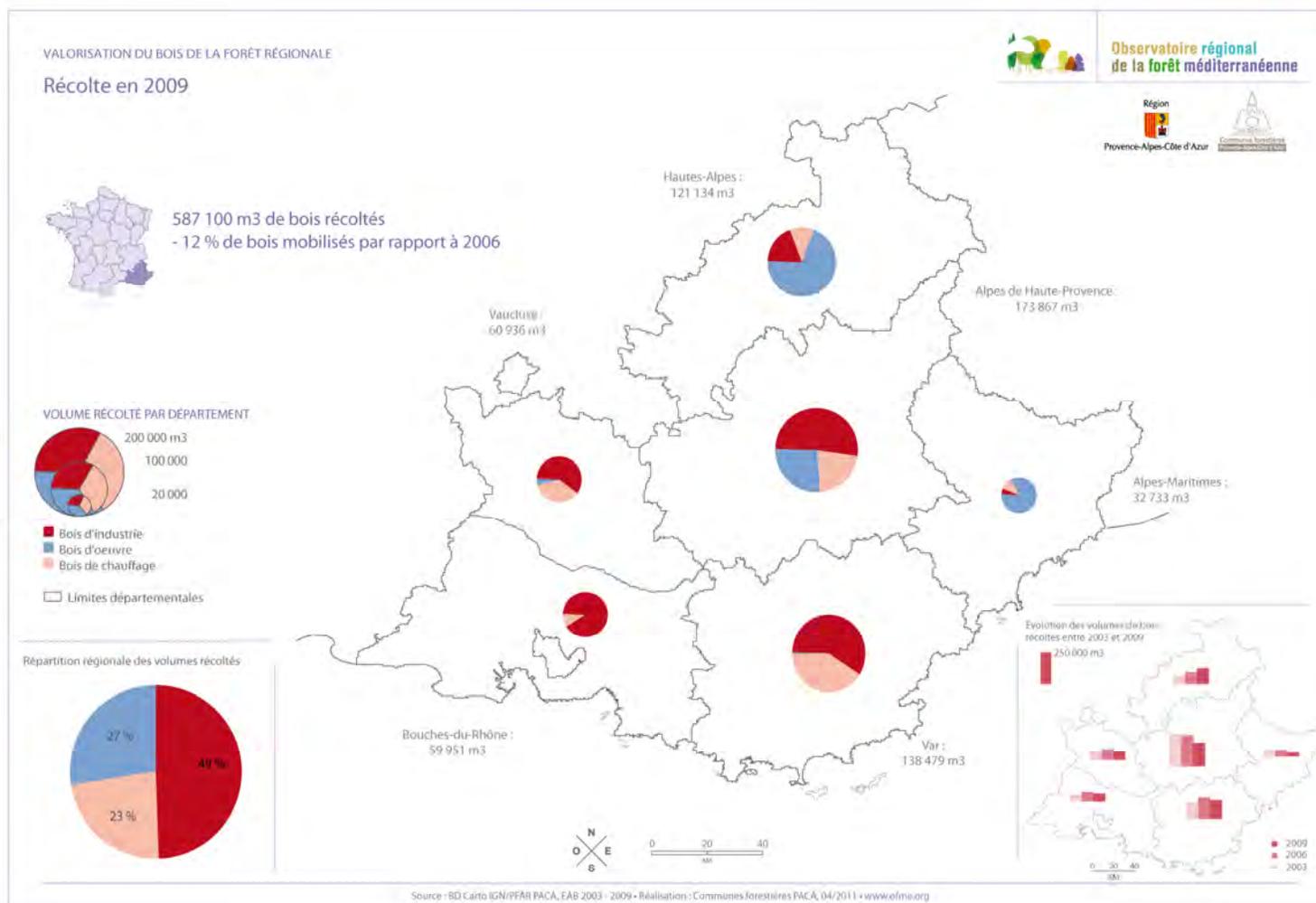
- 21 M m³ bois œuvre (sciage pour construction & ameublement)
- 22 M m³ tous bois énergie (chauffage ; 72% en domestique : bûches & granulés [production française de "pellets" 2011 : 530 000 t. ; consommation 480 000 t.])
- 15 M m³ bois industrie (panneaux et papier)

Récolte PACA 2010 : 560 000 m³ (720 000 m³ en 2012) dont :

- 140 000 m³ bois oeuvre
- 140 000 m³ tous bois énergie (89% en domestique) (**203 000 m³ en 2012**) [production PACA de "pellets" 2011 : 2 à 3 000 t.]
- 280 000 m³ bois industrie (Fibre Excellence Tarascon)

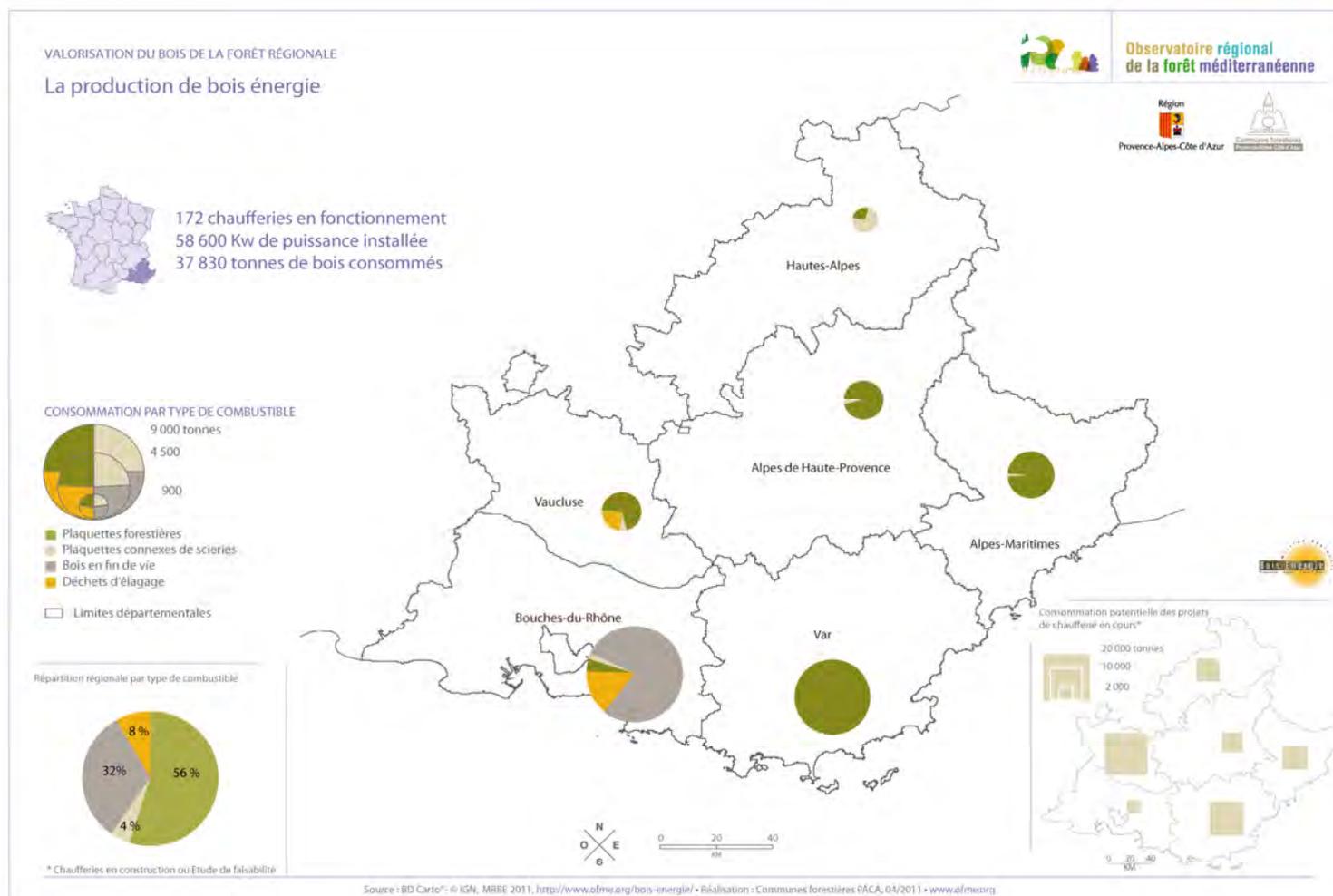
2. Quelques points de repères

La répartition régionale des volumes de bois récoltés (2009)



2. Quelques points de repères

La répartition régionale du bois énergie par type de combustible



2. Quelques points de repères

Les acteurs de la filière

Le processus de valorisation de la biomasse bois énergie, particulièrement complexe, regroupe 5 grandes catégories d'acteurs :

- les propriétaires & gestionnaires et les exploitants de la forêt
- les entreprises de 1^{ère} et de 2^{ème} transformation du bois
- les producteurs d'énergie
- les équipementiers
- les utilisateurs finaux (secteurs résidentiel, tertiaire, industriel, agriculture, collectivités)

2. Quelques points de repères

Un zoom sur les propriétaires gestionnaires et exploitants de la forêt

- essentiels pour assurer un approvisionnement en biomasse bois
- la forêt couvre 48 % du territoire de la région PACA pour environ 1,5 M ha (France : 30 % pour 17 millions d'ha), moitié feuillus et moitié résineux
- 32% de forêts publiques (11% domaniales, 21% communales) et 68% de forêts privées
- forêt privée avec environ 225 000 propriétaires, dont 200 000 propriétaires de surfaces inférieures à 4 ha (seuil économique d'exploitation > à 4 ha)
- gestionnaire de la forêt publique : l'ONF
- plan simple de gestion (PGS) appelé par le CRPF pour toute propriété privée supérieure à 25 ha d'un seul tenant ou non
- rôle important des exploitants forestiers et des coopératives forestières (une seule en PACA) pour la mobilisation de la ressource

3. SRCAE et CRTE des outils de la Transition Énergétique

The screenshot shows the website of the DREAL PACA (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement). The header includes navigation links: DREAL PACA, Partenaires / Associations, Commissaires enquêteurs, Formulaires / Téléprocédures, Communication / Presse, and Consultations publiques. The main navigation menu lists: TERRITOIRE AMÉNAGEMENT DONNÉES, LOGEMENT-CONSTRUCTION-FONCIER, BIODIVERSITÉ-EAU-PAYSAGES, DÉVELOPPEMENT DURABLE, ENERGIE-CLIMAT-AIR, PRÉVENTION DES RISQUES, and TRANSPORTS-INFRASTRUCTURES. The current page is 'Schéma régional Climat-Air-Energie'. It features a sidebar with 'Energies', 'Climat', 'Emissions de gaz à effet de serre', 'Adaptation au changement climatique', and 'Schéma régional Climat-Air-Energie'. The main content area is titled 'Schéma régional Climat-Air-Energie' and contains text about the Grenelle 2 law and the regional scheme. A right sidebar has 'Accès directs' (Information environnementale, Guichet transport public routier, Contrôle des véhicules) and 'Autorité Environnementale' (Evaluation environnementale, Avis de l'Autorité Environnementale).

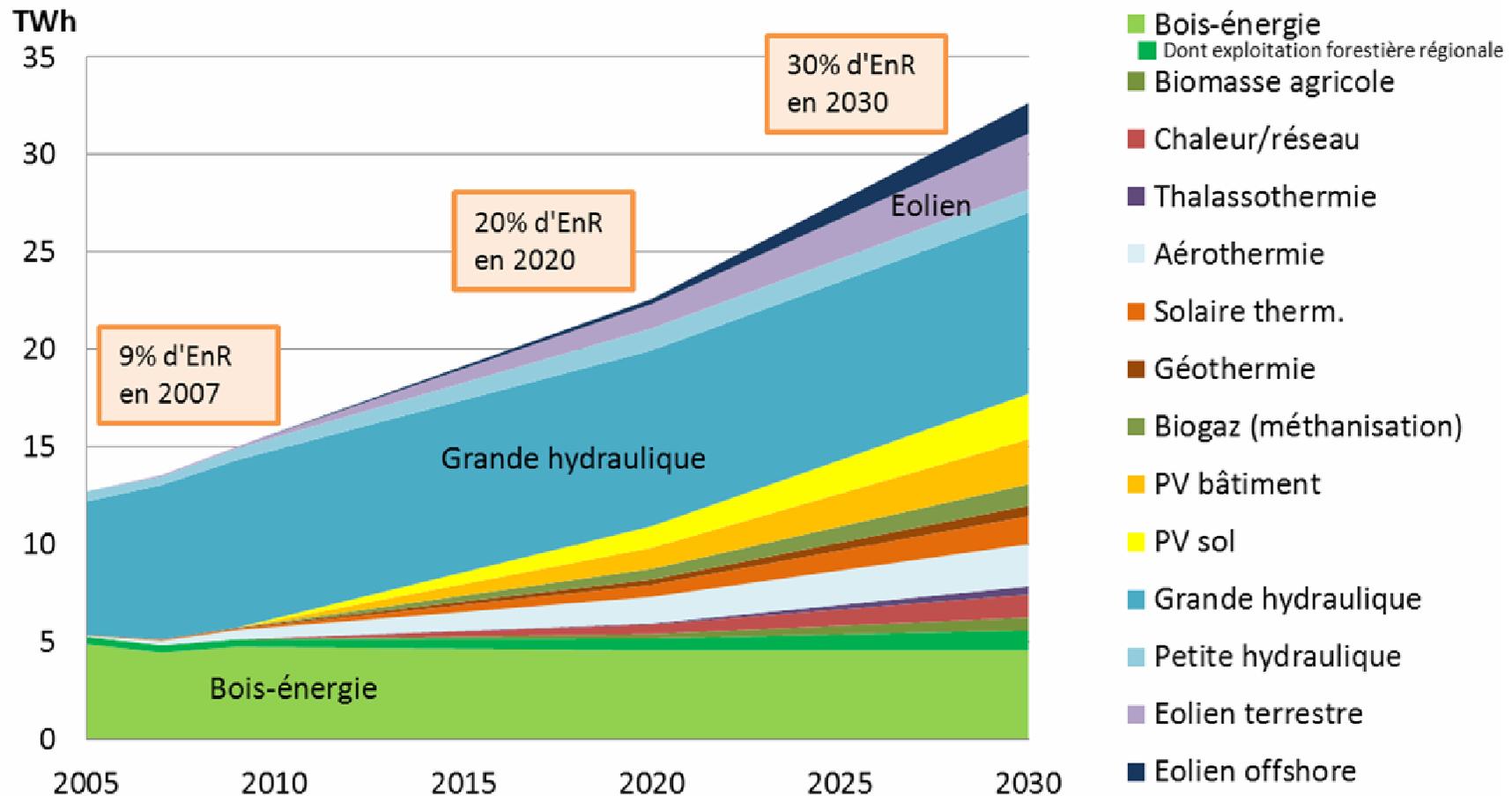
SRCAE : Schéma Régional Climat Air Energie

CRTE : Conférence Régionale de la Transition Energétique

<http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/schema-regional-climat-air-energie-r189.html>

3. SRCAE et CRTE des outils de la Transition Énergétique

Objectifs de production d'énergies renouvelables en région Provence-Alpes-Côte d'Azur



3. SRCAE et CRTE des outils de la Transition Énergétique

Puissance installée cumulée	[MW]	2020	2030
Production de chaleur	Bois-énergie	2600	2800
	Biomasse agricole	110	330
	Chaleur sur réseaux d'assainissement	110	270
	Thalassothermie	17	115
	Aérothermie	1400	2200
	Solaire thermique	1200	2800
	Géothermie	200	400
	Biogaz produit par méthanisation des déchets	180	360
total production de chaleur		5817	9275
Production d'électricité	Biogaz produit par méthanisation des déchets	95	190
	Photovoltaïque sur bâtiment	1150	2250
	Photovoltaïque au sol	1150	2200
	Grande hydraulique	3000	3100
	Petite hydraulique	250	270
	Eolien terrestre	545	1245
	Eolien offshore flottant	100	600
total production électrique		6290	9855
total production EnR		12107	19130

3. SRCAE et CRTE des outils de la Transition Énergétique

The screenshot shows the ORECA website interface. The header includes the ORECA logo (Observatoire Régional de l'Énergie, du Climat et de l'Air de Provence-Alpes-Côte d'Azur) and navigation links for RSS, Facebook, YouTube, and 'ACCÈS MEMBRES'. The main content area is titled 'Conférence Régionale pour la Transition Énergétique' and features a sub-heading 'Qu'est-ce que la Conférence Régionale pour la Transition Énergétique ?'. The text explains that regional environmental conferences from 2012-2013 and a national debate on energy transition (DNTE) in early 2013 led to a commitment from regional authorities and the state to engage in energy transition. It notes that this transition is crucial for addressing climate and energy challenges and is also a driver for economic growth. The text further states that the SRCAE (Schéma Régional Climat Air Énergie) sets ambitious goals for the region, which require strong involvement from all regional actors. Consequently, the region and the state decided to create the CRTE (Conférence Régionale pour la Transition Énergétique) in partnership with ORECA, continuing the work of the CODECO (Collectif de Débats sur l'Énergie dans la Concertation). The CRTE aims to bring together regional decision-makers, economic actors, social partners, and the associative world to concretize the energy transition. A section titled 'Les sessions de la Conférence Régionale pour la Transition Énergétique' lists a session on June 23, 2014, and provides a link to download the conference dossier (PPT, route map, etc.).

4. Le S3REnR pour l'accueil des EnR



Source RTE

4. Le S3REnR pour l'accueil des EnR

Lien entre SRCAE et S3REnR

Quoi ?	Schéma Régional Climat Air Énergie SRCAE	Schéma Régional de Raccordement au Réseau des Énergies Renouvelables S3REnR
Par qui ?	<i>Élaboré par le préfet de région et la Région</i>	<i>Réalisé par RTE en coordination avec les GRD de rang 1</i>
Pourquoi ?	<i>Le SRCAE décrit les objectifs d'EnR que se fixe la région</i>	<i>Le S3REnR est un schéma directeur régional pour raccordement des EnR aux réseaux</i>
Pour combien ?	<i>Le SRCAE fixe des objectifs à horizon 2020 (et des perspectives à 2030)</i>	<i>Le S3REnR réserve des capacités EnR sur les Postes Source pour 10 ans dès son approbation par le préfet ou dès la Mise en Service des nouveaux ouvrages</i>

Source RTE

5. La sécurisation électrique de l'Est PACA

L'Est de la région PACA considéré comme péninsule électrique

- éloignement des sites de production d'électricité, et de sa desserte par un axe unique à 400 000 volts (« axe sud », longeant la côte)
- Insuffisance de l'axe secondaire actuel à 225 000 volts en cas d'avarie sur l'axe sud

Un territoire exposé :

- au risque d'effondrement du réseau (black-out) en cas de rupture accidentelle de la ligne THT, liée à un incendie de forêt, à la ruine d'un pylône ou à la foudre (i.e. 3 novembre 2008)
- au risque d'insuffisance du réseau lors de pointes de consommations notées l'hiver en fin de journée

Un contrat d'objectifs pour sécuriser l'alimentation électrique de l'Est PACA signé le 21 janvier 2011 entre 8 partenaires :

- CG06, CG84, CR PACA, Principauté de Monaco, RTE, ADEME, EPA Plaine du Var et État (préfet Région)

Les objectifs de ce contrat reposent sur 3 piliers :

- renforcement du réseau avec la mise en place d'un filet de sécurité constitué par trois liaisons souterraines à 225 000 volt,
- réduction de consommation d'électricité de 20% à l'horizon 2020
- augmentation de la part de production d'électricité renouvelable dans la consommation d'électricité de 25% à l'horizon 2020

6. Le développement de la filière en PACA

Au travers des appels d'offres

- jusqu'à fin 2009, soutien à la production d'électricité à partir de biomasse au travers d'appels d'offres
- depuis janvier 2010, modification des règles de soutien :
 - *pour les installations d'une puissance inférieure à 12 MW* : application de tarifs d'achat (arrêté du 27/01/2011)
 - *pour les installations fonctionnant en cogénération d'une puissance supérieure à 12 MW* : gestion par appel d'offres pluriannuel

les résultats pour PACA

- **CRE 1 (2002)** : sur 15 projets retenus en France, un seul en PACA, Tembec Tarascon pour 12 MW (mise en service en mai 2009)
- **CRE 2 (2006)** : sur 25 projets retenus, un seul en PACA, Biomelec à Peyruis (04) pour 5,1 MW en cogénération (abandonné)
- **CRE 3 (2009)** : pas de projet en PACA
- **CRE 4 (2011)** ...

6. Le développement de la filière en PACA

L'appel d'offres CRE4 : résultats au niveau national

envoi avis de marché : 22 juillet 2010

relèvement seuil enveloppe affectée (420MW) : octobre 2011

notification décision : 29 février 2012

arrêté autorisation d'exploitation : 29 février 2012



6. Le développement de la filière en PACA

Nom du projet	Nom de la société	Puissance électrique	Région	Ville	N° de dossier
ABBF	ABENGOA BIOENERGY BIOMASSE FRANCE	13 MW	Aquitaine	Arance	1
BIOLACQ ENERGIES	BIOLACQ ENERGIES	19 MW	Aquitaine	Lacq	17
BIOMASSE METROPOLE	SNC COGE VITRY	18 MW	Ile-de-France	Gennevilliers	19
BTL STRACEL	UPM-KYMMENE FRANCE	26 MW	Alsace	Strasbourg	3
CENTRALE BIOMASSE DE BESSE SUR BRAYE	COMPAGNIE DE COGENERATION DE LA BRAYE-CCB	20 MW	Pays de la Loire	Besse-sur- Braye	6
CENTRALE BIOMASSE DE DESCARTES	DALKIA BIOMASSE ATLANTIQUE INDUSTRIE	20 MW	Centre	Descartes	4
CENTRALE BIOMASSE DE PROVEICE	E.ON PROVENCE BIOMASSE	150 MW	Provence- Alpes-Côte d'Azur	Meyreuil	20
CENTRALE BIOMASSE DU PORT DE BREST	DALKIA BIOMASSE ATLANTIQUE FINISTERE	14 MW	Bretagne	Brest	5
CENTRALE DE COGENERATION BIOMASSE DE CHAMPBLAIN	SAS BIOERE	23 MW	Rhône-Alpes	Laveyron	7
COFELY - BIOCEAN ENERGIES	BIOCEAN ENERGIES	25 MW	Limousin	Saint-Junien	16
COFELY/DRT/SOLAREZO	BIOMASS ENERGY SOLUTIONS VSG	17 MW	Aquitaine	Vielle-Saint- Girons	18
COGENERATION BIOMASSE DE HAUBOURDIN	COGENERATION BIOMASSE D'HAUBOURDIN SAS	16 MW	Nord-Pas-de- Calais	Haubourdin	10
COGENERATION BIOMASSE DE NOVILLARS	COGENERATION BIOMASSE DE NOVILLARS S.A.S	20 MW	Franche- Comté	Novillars	8
COGENERATION BIOMASSE DE VERDUN	COGENERATION BIOMASSE DE VERDUN SAS	18 MW	Lorraine	Verdun	12
INOVA VAR BIOMASSE	AE&E INOVA FRANCE	22 MW	Provence- Alpes-Côte d'Azur	Brignoles	2

L'appel d'offres CRE4 : Impact en PACA

- 2 projets sur 3 retenus
- près de 41% de la puissance pour seulement 2 projets
- le projet de Gardanne représente à lui seul plus d'1/3 de la puissance globale (36%)

6. Le développement de la filière en PACA

L'appel d'offres CRE4 : les 2 projets retenus en PACA

Centrale biomasse EON (13)

Adaptation de la tranche 4 équipée d'une centrale à lit fluidisé fonctionnant au charbon et coke de pétrole

Production d'électricité

Principaux éléments de l'installation projetée :

- Une plateforme de déchargement et de stockage
- Une chaudière à biomasse de 400 MWh th

Ressource utilisée :

900 000 tonnes de biomasse dont

- 1% en catégorie 3 (*déchets b. classe A*)
- 8% en catégorie 4 (*déchets b. classe B*)
- 91% en catégorie 5 (*bois issu de forêt*)

Maintien d'un complément en énergie fossile pour le fonctionnement du lit fluidisé (inférieur au seuil des 15% imposé)



The logo for E.ON, consisting of the letters 'e.on' in a stylized, lowercase, red font.

6. Le développement de la filière en PACA

L'appel d'offres CRE4 : les 2 projets retenus en PACA



Centrale biomasse INOVA (83)

Construction neuve

Principaux éléments de l'installation projetée :

Une chaudière biomasse de 61 MW de production de vapeur HP

Une turbine à vapeur à condensation de 22 MW pour la production d'électricité

Une plateforme de préparation et de stockage (abri couvert de 6000 m³ et quai de déchargement)

Ressource utilisée :

175 000 tonnes de biomasse dont

- 3% en catégorie 3
- 97% en catégorie 5

7. Le Comité Régional Biomasse PACA (CRB)

Concilier arrivée des 2 projets et développement de la filière

➔ Un véritable défi à relever pour la région PACA :

- Passer d'un prélèvement de 70 000 tonnes de plaquettes forestières (petites et moyennes chaufferies) à 290 000 tonnes avec l'arrivée d'EON (150 000 tonnes) et d'IVB (140 000 tonnes) soit 4 fois plus de ressource à mobiliser
- Sans compter les nouvelles chaufferies de petite et moyenne puissance (+ 100 000 tonnes)
- Sans compter les « déchets verts » (élagage, entretien, refus criblage déchèterie ...) pour 124 000 tonnes (EON)

7. Le Comité Régional Biomasse PACA (CRB)

La demande de création d'un comité régional biomasse

- **notification décision aux candidats en février 2012**
 - une attention toute particulière portée aux plans d'approvisionnement
 - pour une concrétisation constructive et structurante pour la filière
 - pour prévenir les tensions locales si mise en place non concertée
 - suivi sous la forme d'un comité créé à cet effet
 - **demande de la ministre de l'écologie en septembre 2012**
 - confirme la demande de mise en place d'une commission de concertation
- ➔ **mise en place de 3 « comités régionaux biomasse » spécifiques**
- en Aquitaine, Centre-Pays de Loire et Provence-Alpes-Côte d'Azur
 - animés par les préfets de région
 - permettre un développement important, harmonieux et concerté de la collecte de la biomasse énergie
 - garantir la compatibilité des plans d'approvisionnement des projets retenus
 - favoriser la mobilisation des acteurs

7. Le Comité Régional Biomasse PACA (CRB)

Pourquoi un comité régional biomasse en PACA ?

- Des installations importantes en terme de puissance et donc de tonnage biomasse à mobiliser
- Des périmètres également importants (100km pour INOVA et 400 km pour EON voire importation)
- Un potentiel significatif d'emplois généré par les projets
- Une vigilance à observer sur les interactions avec les autres installations existantes ou en projet (préservation, pérennisation, développement)
- Une nécessaire adaptation de la filière locale et nationale pour intégrer ces 2 projets
- La nécessité de multiplier les débouchés et d'un bon équilibre du marché
- Un accompagnement et un suivi de la filière indispensables

7. Le Comité Régional Biomasse PACA (CRB)

Les objectifs du CRB PACA

- Permettre un développement important, harmonieux et concerté de la collecte de la biomasse locale pour l'énergie
- Garantir la compatibilité des plans d'approvisionnement des projets retenus
- Favoriser la mobilisation des acteurs

Le rôle du CRB PACA

- Un rôle consultatif
- Un rôle d'avis sur les modifications et améliorations proposés sur les plans d'approvisionnement
- Une force de proposition pour les axes et actions à mener
- *Ne se substitue pas aux comités de suivi mise en place dans le cadre de l'ICPE*

7. Le Comité Régional Biomasse PACA (CRB)

La présidence du CRB PACA

- Présidence et animation par le préfet de région ou son représentant
- Secrétariat assuré par la cellule biomasse PACA

La composition du CRB PACA

- Fixée en fonction de l'organisation de la filière au niveau régional ainsi qu'en fonction des périmètres des plans d'approvisionnement des projets retenus (régions impactées)
- Susceptible d'évoluer en tant que de besoin, en particulier en fonction des modifications des plans d'approvisionnement

7. Le Comité Régional Biomasse PACA (CRB)

Les structures membres du CRB PACA

préfecture région PACA	AMORCE
préfecture département 13	Chambre Régionale Agriculture
préfecture département 83	DIRECCTE
conseil régional PACA	DDTM 13
conseil général 13	DDTM 83
CA du Pays d'Aix	FNE PACA
conseil général 83	préfecture région Languedoc-Roussillon
C.C. du Comté de Provence	DREAL LR
DREAL PACA	DRAAF LR
DRAAF PACA	ADEME LR
ADEME PACA	CRPF LR
ONF PACA/LR	URCOFOR LR
CRPF PACA	URFP LR
URSPFS PACA	SEFSAM
URACOFOR PACA	conseil régional Languedoc-Roussillon
FNADE Sud-Est	etc...

7. Le Comité Régional Biomasse PACA (CRB)

La démarche engagée par le CRB

Construire l'ossature du développement de la filière :

Trame de travail

- 3 groupes de travail (EON, INOVA et « déchets verts ») – 75 structures
- Démarche structurée selon 5 (+1) grands thèmes (22 sous-thèmes)
- Propositions d'actions à développer ou pistes d'actions à mettre en œuvre
- Thèmes traités par les acteurs qui ont un intérêt à agir
- Une fiche de synthèse par sous-thème et une fiche par action

Cadre de la démarche

- Plan d'actions comme document de référence
- Création d'une interprofession régionale

Avancement de la démarche

- **Depuis octobre 2012** : mise en place du CRB, des GT, production d'un plan d'actions, 3 sessions du CRB, démarche en vue de la création de l'interprofession ...

7. Le Comité Régional Biomasse PACA (CRB)

La démarche engagée par le CRB

Les travaux des groupes de travail ont conclu à :

- Une convergence de vue pour un développement coordonné de la filière
- La nécessité d'une structuration interprofessionnelle
- Un programme interprofessionnel 2009 à actualiser
- Une demande des professionnels d'animation du réseau par l'État
- Une conditionnalité des aides (mettre l'accent sur la qualité, la traçabilité de la ressource prélevée)

7. Le Comité Régional Biomasse PACA (CRB)

La démarche engagée par le CRB

Les éléments clés mis en avant :

- L'accent à porter sur la **mobilisation** du bois et l'amélioration de la **desserte**
- Une juste **rémunération** de toutes les composantes de la chaîne de valeur, en particulier un cadre et un prix de référence de base pour les propriétaires
- La nécessaire **contribution** des industriels au développement de la filière
- La nécessité d'une **massification**
- Une capacité de **mise à disposition** de la ressource aux exploitants pour éviter leur disparition
- Le besoin d'**animation** pour toucher tous les propriétaires
- Le besoin de **formation** pour professionnaliser la filière
- La nécessité d'une bonne **communication** et d'une **pédagogie** à tous les niveaux (grand public, élus, professionnels, associations ...)
- L'obligation d'une **qualité** des travaux d'exploitation forestière pour l'**acceptabilité** des coupes
- Une **traçabilité** indispensable à la connaissance de l'origine des bois
- Le passage par la **certification** de la gestion durable, notamment PEFC

7. Le Comité Régional Biomasse PACA (CRB)

La démarche engagée par le CRB

Les éléments clés mis en avant :

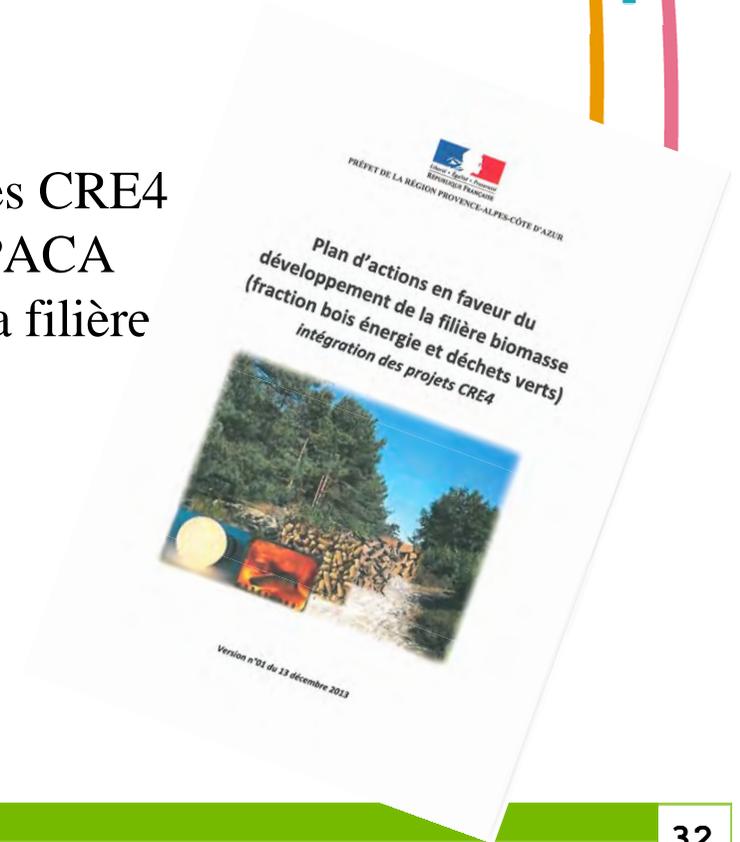
- Pour une **multifonctionnalité** laissant la place à l'exploitation
- L'encouragement des documents de **gestion** encore en nombre insuffisant
- L'**anticipation** du réchauffement climatique lors des opérations de renouvellement de la forêt
- La nécessité d'assurer la **pérennité** et le **développement** des petites et moyennes chaufferies en circuit court
- L'optimisation de la **logistique** dont le transport pour diminuer le trafic routier avec ses conséquences sur la qualité de l'air
- Vers un **transport multimodal** pour les consommateurs (ferroviaire, fluvial ...)
- L'amélioration de l'**image** de la profession (communication, qualité, qualification ...)
- L'intérêt de la gestion de la forêt pour la **réduction des risques**
- L'exploitation de la forêt génère des **emplois non délocalisables**
- Les **déchets verts**, une autre ressource non négligeable complémentaire
- **Le bois, une énergie renouvelable par excellence**

7. Le Comité Régional Biomasse PACA (CRB)

Le plan d'actions

Plan d'actions en faveur du développement de la filière biomasse (fraction bois énergie et déchets verts) *intégration des projets CRE4*

1. Le contexte national et régional de la filière bois et déchets verts
 - Politiques nationales
 - Politiques régionales
 - État des lieux en PACA
2. Les 2 projets régionaux retenus à l'appel d'offres CRE4
3. La mise en place du comité régional biomasse PACA
4. Une mobilisation indispensable des acteurs de la filière
5. Un projet commun de structuration de la filière
6. Proposition d'un plan d'actions
7. Modalités de portage du plan d'actions
8. Calendrier de mise en oeuvre
9. Suivi du plan d'actions



7. Le Comité Régional Biomasse PACA (CRB)

Le plan d'actions

Le plan d'actions est structuré selon 6 grands thèmes qui sont ressortis des 1^{ères} réunions et des contributions des groupes de travail.

5 thèmes se rapportent aux deux projets et le 6^{ème} thème porte sur la problématique des « déchets verts » :

1. gestion de la ressource
2. mobilisation de la ressource
3. transport – logistique
4. communication – connaissance – pédagogie
5. emploi – formation
6. « déchets verts »

Pour une cinquantaine d'actions proposées



7. Le Comité Régional Biomasse PACA (CRB)

Les points de vigilance relevés dans les fiches action

- Nécessité de **travailler ensemble**
- Respect de la **hiérarchisation** des usages du bois
- **Équilibre** entre les différents utilisateurs de la ressource
- Prise en compte des **enjeux environnementaux** (biodiversité, paysage ...)
- **Qualité de l'air**
- Maintien de la **multifonctionnalité** apaisée (prise en compte des autres usages)
- Maintien d'une **qualité en continu des coupes d'exploitation**
- **Risque de concentration** des prélèvements sur les zones faciles d'accès
- **Transparence** de la chaîne de valeur
- **Cohérence** dans les aides apportées
- Rapport de l'**investissement** à réaliser sur les volumes de ressource prélevée
- Pertinence des **observatoires** (ORECA, ORFM ...)
- **Respect et stabilité** des plans d'approvisionnement
- **Évolution** du gisement
- Pertinence du choix des essences pour la **régénération**
- Persistance de **coupes illégales**

8. L'interprofession PACA

Des principales structures interprofessionnelles existantes en PACA ...

Des actions pertinentes et utiles menées au niveau bi ou pluri-départemental, mais un manque de stratégie globale, commune et de représentation régionale...

... vers une interprofessionnelle régionale

Souhait des participants aux rencontres régionales pour la filière bois (03/2013) de travailler dans un premier temps sur des projets et une stratégie commune.

Parmi les problématiques évoquées comme devant faire partie des axes prioritaires de l'interprofession :

1. Mobilisation du bois (perspective centrales biomasse)
2. Sécurisation des approvisionnements
3. Pérennisation et développement d'initiatives pour la valorisation du bois

local

8. L'interprofession PACA

La mise en place d'une interprofession en PACA pour la fin 2014/début 2015 ...

Objectif : mise en place **opérationnelle** pour fin 2014/début 2015

Cible : ensemble des acteurs de la filière bois (BO, BI et BE)

Définition du cadre de l'interprofession : composition, objectif, gouvernance, organisation, statuts ...)

Pilotage mise en place : État et Région

9. Des acteurs publics du développement de la filière

Le rôle des services de l'État et de l'ADEME dans le portage, la mise en place et le suivi de la filière

- **la DREAL**
 - portage et le suivi de la filière
 - contrôle « AIR »
 - contrôle, instruction des dossiers ICPE et l'avis de l'autorité environnementale
- **la DDT(M)**
 - instruction des autorisations d'urbanisme
 - portage de la filière dans les projets d'aménagements de territoires (PCET...)
- **la DRAAF**
 - animation de la commission régionale de la forêt et des produits forestiers (CRPF)
 - enquête annuelle de branche pour l'exploitation forestière et le sciage
 - programmation des crédits nationaux et européens d'aide aux propriétaires forestiers et entreprises, en relation avec les services départementaux
 - animation du réseau forêt DRAAF/DDT(M)
 - relations avec les partenaires professionnels et les interprofessions

9. Des acteurs publics du développement de la filière

Le rôle des services de l'État et de l'ADEME dans le portage, la mise en place et le suivi de la filière

- **l'ADEME**
 - accompagnement, dans la cohérence, du développement de l'ensemble des EnR pour atteindre les objectifs EnR chaleur 2020
 - aide à la structuration des filières
 - gestion du Fonds Chaleur
- **la cellule biomasse**

composée de la DREAL, de la DRAAF et de l'ADEME, animée par la DREAL, elle est mise à disposition du préfet de région pour des missions :

 - d'expertise dans le cadre des AO et AAP
(évaluation des plans d'approvisionnement des candidats, suivi des plans d'approvisionnements existants et évaluation en cas d'évolution)
 - de suivi de l'utilisation des ressources en biomasse et prévention des conflits
(consolidations des données, synthèse annuelle, conseil du préfet pour toutes difficultés opérationnelles, participation aux politiques locales, concertation régulière avec les acteurs locaux)
 - d'information sur les contrôles des plans d'approvisionnement

9. Des acteurs publics du développement de la filière

Le rôle des autres structures dans le portage, la mise en place et le suivi de la filière

- **la MRBE**
 - financée par la Région, l'ADEME et la DRAAF, et portée par l'URACOFOR, la Mission Régionale Bois Énergie a été créée en 1996
 - assure des missions de :
 - animation et sensibilisation
 - accompagnement des maîtres d'ouvrages et relais des financeurs
 - structuration de l'approvisionnement
 - suivi des installations et retour d'expériences
 - relais par département en partenariat avec les conseils généraux

9. Des acteurs publics du développement de la filière

Le rôle des autres structures dans le portage, la mise en place et le suivi de la filière

- **Le conseil régional PACA**
au travers du **Plan d'actions régional 2014-2018 pour l'avenir de la forêt régionale, son développement économique et sa valorisation**



Un plan d'action voté en avril 2014 et décliné en 3 objectifs :

Objectif n° 1 : Mobiliser et pérenniser la ressource forestière

Objectif n° 2 : Accompagner la structuration de la filière forêt bois dans une perspective de cohérence et d'efficacité

Objectif n° 3 : Renforcer le soutien des entreprises de la filière

9. Des acteurs publics du développement de la filière

Le rôle des autres structures dans le portage, la mise en place et le suivi de la filière

- **Le conseil régional PACA**
au travers du **Plan d'actions régional 2014-2018** pour l'avenir de la forêt régionale, son développement économique et sa valorisation



Des ambitions chiffrées :

- la création d'une interprofession régionale d'ici à la fin de l'année 2014
- la mobilisation et la commercialisation de 300.000 m³ de bois supplémentaires
- la validation de 500 Plans simples de gestion supplémentaires en forêt privée
- la création de 50 km de dessertes forestières supplémentaires
- la création et la mise en œuvre de 10 schémas de mobilisation de la ressource durable
- l'acquisition par les collectivités de 1.000 ha de forêt
- l'émergence de projets de construction bois local
- la certification PEFC de 50 000 ha de forêt